

Association du cycle d'orientation de la _____
_____ Sarine-Campagne et du Haut-Lac français

Plan financier 2026 - 2030

A l'attention des communes membres
de l'Association



Givbloux
cycle d'orientation



CO de Péroilles



Avry-sur-Matran, le 15 avril 2025

TABLE DES MATIÈRES

COMMENTAIRES

- COMMENTAIRES 1 - 5
- « NOTE EXPLICATIVE » - STRUCTURE DU DOCUMENT ET PRINCIPES DE PLANIFICATION 6 - 7

RESULTAT DU PLAN FINANCIER

- COMPTES GENERAUX (CHARGES ET PRODUITS) 8
- INDICATEURS DE SITUATION FINANCIERE 9

Ecoles de l'Association 10 - 19

- APERÇU DE LA CONSOLIDATION DES CHARGES PAR NATURE 10
- APERÇU DES CHARGES PAR NATURE - GRAPHIQUES 11

Aperçu des charges natures ,programmes des investissements et catalogue

- CO DU GIBLOUX 12 - 13
- CO DE MARLY 14 - 15
- CO DE PEROLLES 16 - 17
- CO DE SARINE OUEST 18 - 19

Répartition de l'excédent de charge et part des communes à l'endettement de l'association

- Projection 2030 basée sur le plan financier 2026 - 2030 et les critères péréquatifs du budget 2025 20

Plan financier 2026 – 2030

Commentaires

■ Préambule

Selon l'usage, cette édition du plan financier est réactualisée en parallèle à la présentation des comptes.

Le plan financier n'est pas une copie conforme de ce que seront les futurs budgets !

Il donne un aperçu dynamique de l'évolution probable des charges de fonctionnement. Il est nécessaire de prendre des hypothèses qui seront modifiées au fur et à mesure de l'évolution afin de mettre en évidence une tendance.

■ Base de travail et sources

La présente mise à jour du plan financier pour la période 2026 - 2030 tient compte de l'ensemble des éléments connus en fonction de leur évolution historique ou prévisible.

En bref ...

- Les années 2021 à 2024 ainsi que le budget en cours ont été retenus comme base d'analyse pour l'actualisation du plan financier.
- La récapitulation des résultats du plan financier des écoles de l'Association est présentée selon la classification des charges par nature.
- La structure du plan financier et les principes de planification sont expliqués dans une note explicative en fin de commentaire.

Le plan financier ...

- ✓ *A pour objectif de donner l'orientation générale sur le développement prévisible des charges et des produits par nature.*
- ✓ *Permet, sur la base d'un programme des investissements, de visualiser l'impact des charges induites en fonction des étapes de réalisation (amortissements, intérêts et autres charges d'exploitation).*
- ✓ *Ne tient pas compte des charges et produits uniques ainsi que des écritures purement comptables qui doivent être apurées.*
- ✓ *Comprend le catalogue des investissements qui regroupe tous les projets planifiés ou devant faire l'objet d'une réalisation dans une durée proche ou déterminée. Cet aide-mémoire n'emporte aucune décision de réalisation. Ces investissements sont répertoriés selon un ordre de priorité qui est revu annuellement.*

■ Incertitudes et limites liées à la planification financière

La prévision est un exercice difficile. En effet, il est important de rappeler que les résultats de la planification financière sont soumis à des incertitudes et à des limites inhérentes aux projections à établir sur plusieurs années, telles que :

- l'évolution démographique ;
- les flux migratoires ;
- l'impact des éventuelles adaptations des bases légales cantonales (LScol, etc.) qui auraient des incidences en matière de charges ;
- les modalités contractuelles de la convention avec la Ville de Fribourg (échéance 31 juillet 2027) ;
- la variation des taux d'intérêt ;
- l'évolution des différents indices de prix, influençant le taux de croissance des dépenses.

INFORMATIQUE

2026 – 2030 dans le domaine informatique

Mobilité des techniciens informatiques

Dans l'attente de nouveaux locaux pour le personnel de l'association, les techniciens informatiques seront amenés à être plus mobiles au sein des différentes écoles. Cette adaptation vise à assurer un suivi optimal du matériel et des infrastructures numériques en préparation à la transition vers le mode ENEO, qui devrait prochainement être mis en place par le canton.

Cette mobilité renforcée permettra d'optimiser la gestion des équipements, d'apporter un support technique réactif et de garantir une transition fluide vers ce nouveau mode de fonctionnement. L'implication des techniciens dans ce processus est essentielle pour assurer un accompagnement efficace des équipes pédagogiques et administratives face aux évolutions technologiques à venir.

Education numérique

Concernant le renouvellement des salles informatiques, le COPIL Tic et les directeurs ont décidé, durant l'automne 2024, de procéder à l'avenir au remplacement de 2/3 des équipements par des chariots de matériel mobile, offrant une meilleure flexibilité d'utilisation. Le PF 2026 - 2030 tient toutefois compte d'un statu quo, par principe de prudence (maintien des salles d'informatique).

Le second volet de la formation des enseignants va bientôt débiter sous la forme d'une formation obligatoire (année 2025 - 2026 ou 2026 - 2027). Son

objectif principal est d'accompagner les enseignants dans la compréhension et l'intégration du PER EdNum, en mettant l'accent sur ses trois axes fondamentaux :

- **Usages** : Maîtriser les outils numériques et leur utilisation pédagogique.
- **Médias** : Développer un regard critique et responsable sur l'information et la communication numérique.
- **Science informatique** : Comprendre les bases de la pensée informatique et du codage.

Cette formation vise à favoriser une intégration cohérente de l'éducation au et par le numérique à travers les différents domaines disciplinaires, en assurant une transition fluide vers les nouvelles pratiques pédagogiques.

Infrastructure réseau

Le redimensionnement du réseau a été achevé au printemps 2025 avec l'installation des nouveaux firewall et l'augmentation de la bande passante à 10gb/a dans l'ensemble de nos CO.

Durée de vie du matériel informatique

Dans l'attente des modalités de mise en œuvre de la stratégie « EdNum », le plan financier prend dorénavant en compte une hypothèse de désuétude fonctionnelle du matériel pour tout renouvellement. La durée de vie de chaque équipement est estimée, d'entente avec les différents acteurs, favorisant ainsi une planification financière plus proche de la réalité. Cette approche permet en outre de tenir compte de l'évolution des exigences de l'environnement éducatif numérique. Par principe de prudence, une hypothèse de renouvellement du matériel informatique de l'enseignant est prévue au plan financier pour le matériel encore financé par l'association jusqu'en 2027, dans l'attente de la mise en œuvre effective d'ENEO (environ 40 kCHF / an pour les années 2028 à 2030).

Passage de Apple à Windows

Pour mémoire, le calendrier intentionnel de déploiement de cette transition est prévu comme suit :

- CO du Gibloux : été 2023
- CO de Marly : été 2025
- CO de Sarine Ouest : été 2026
- CO de Pérolles : été 2027

Ladite migration comprend en outre l'intégration automatique des nouveaux postes dans le réseau de l'État grâce à la solution Autopilot, dès l'achat directement auprès du constructeur. Cette procédure permet une configuration standardisée, sécurisée et centralisée dès la première utilisation.

Les postes seront livrés avec un catalogue d'applications validé par Fritic, assurant ainsi l'uniformité des outils mis à disposition, tout en garantissant la compatibilité avec l'infrastructure cantonale. De plus, des droits restreints seront

appliqués à l'ensemble des postes, dans le but d'assurer une meilleure sécurité et de limiter les risques liés aux mauvaises manipulations ou à l'installation de logiciels non autorisés.

Système de projection au CO de Sarine Ouest

Renouvellement de 42 tableaux blancs avec projecteurs interactifs par des écrans LCD tactiles, pour un montant de 315 kCHF.

De l'avis du corps enseignant, exprimé en 2024, la qualité des projecteurs datant de 2018 (beamers) étant jugée satisfaisante, leur remplacement est dès lors planifié à l'été 2026.

INFRASTRUCTURES

2026 – 2030 dans le domaine des infrastructures

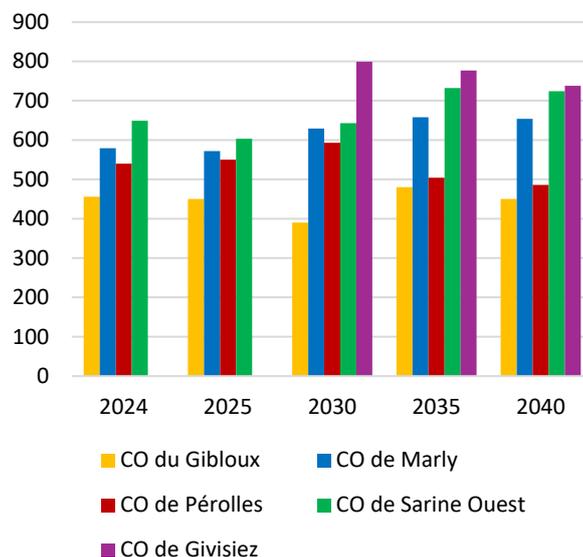
❖ Général

Capacité d'accueil des écoles

En complément à la construction du CO de Givisiez et de l'assainissement du CO de Marly, les principales orientations identifiées en 2023 par le groupe de travail visent à exploiter pleinement le potentiel des sites existants pour répondre aux besoins prévus d'ici 2030 - 2035. On peut notamment citer la perspective d'un agrandissement du CO de Pérolles et un réaménagement des locaux du CO de Sarine Ouest. Pour mémoire, les conclusions du groupe de travail présentées aux délégué.e.s en décembre 2023 recommandaient notamment de maintenir les synergies avec la Ville de Fribourg.

Projections Microgis (2022)

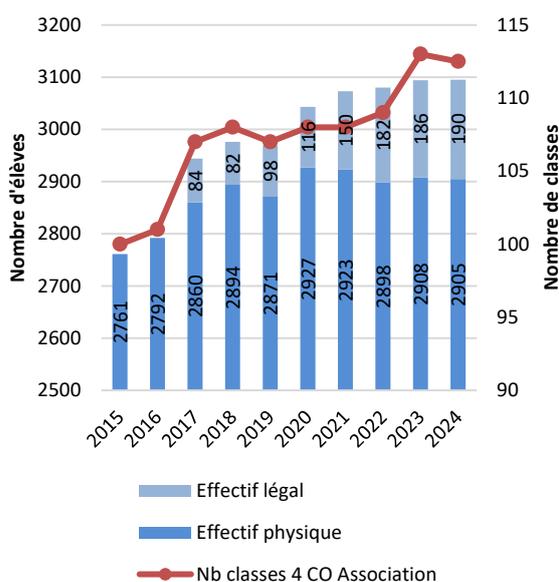
À la suite d'une post-évaluation réalisée en 2024, il ressort que les projections de Microgis (effectif légal) se confirment dans l'ensemble. Toutefois, pour le CO de Sarine Ouest, la diminution entre 2025 et 2030 semble plus marquée que celle projetée.



Evolution du nombre d'élèves des communes membres de 2015 à 2024

Entre 2015 et 2024, le nombre d'élèves a augmenté de 5%, mais cette progression atteint plus de 12% en tenant compte des élèves intégrés en classe ordinaire depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la scolarité obligatoire en 2016.

Pour le calcul de l'effectif légal, ces élèves comptent triple, afin de refléter les besoins accrus en ressources. La courbe en rouge ci-dessous représente l'évolution du nombre de classes depuis ce changement pour les quatre écoles de l'Association.



Mobilier scolaire (CO de Marly et Givisiez)

Pour le CO de Marly, la deuxième série de remplacement concerne le bâtiment de l'aile 1978, pour lequel la remise des locaux est planifiée pour l'été 2026, ainsi que l'aile 1995.

Le mobilier des deux séries se compose de 640 pupitres et 774 chaises élèves, de 32 pupitres et 39 chaises enseignants, 39 armoires de rangements enseignants ainsi que de mobilier pédagogique spécifique. Le montant estimatif de la deuxième série est de 295 kCHF.

Optimisation de l'éclairage des bâtiments

Crédit-cadre 2^{ème} série de 250 kCHF pour le remplacement de la lustrerie. À la suite du premier crédit-cadre qui a notamment permis de remplacer la lustrerie des salles de sport de Pérolles ainsi que de Sarine Ouest, il est prévu de poursuivre la campagne d'assainissement des sources de lumière. Il est à noter que cette politique d'assainissement est influencée non seulement par les mesures d'économie d'énergie, mais également par le fait qu'il devient de plus en plus difficile de se procurer certaines sources lumineuses, ensuite de l'arrêt de la production programmé pour certaines d'entre elles. Un

montant de 250 kCHF est prévu pour cette 2^{ème} étape, qui devrait permettre de prendre en compte certaines circulations et salles de classe, sur les 4 sites, ceci en incluant des locaux de l'aile 95 de Marly.

❖ CO du Gibloux

Contrat de bail du parking

Par contrat de bail du 10 mars 2005, l'Association s'est vu octroyer le droit d'utiliser une surface de 3'238 m² de l'immeuble article 717 du registre foncier de la commune de Gibloux afin d'y aménager des places de parc nécessaire au déroulement des activités de l'école du CO du Gibloux ainsi qu'à l'accès et aux mouvements des bus. La durée de la location était fixée à vingt ans, reconductible tacitement d'année en année. Le propriétaire de la parcelle a cependant résilié le contrat pour le 10 mars 2025.

Dans l'attente de l'aboutissement des discussions relatives à l'acquisition par la Commune de Gibloux de la parcelle, les parties ont conclu un nouveau contrat de bail d'une durée d'une année, prolongeable tacitement d'année en année en l'absence de résiliation. En cas d'acquisition en cours de bail de la parcelle par la collectivité publique afin de répondre aux besoins régionaux, le contrat de bail prendra automatiquement fin. La location a été fixée annuellement à 15 kCHF.

❖ CO de Marly

Assainissement et agrandissement du site

Les travaux de l'aile 1974 toucheront à leur fin d'ici le mois de juillet de cette année, permettant l'enclassement d'une partie des élèves dans les nouveaux locaux de cette aile du CO, et ainsi permettre le démontage de la moitié de la structure provisoire composée des containers. Pour ce qui est de l'autre moitié, celle-ci restera nécessaire pour accueillir durant l'année scolaire 2025-2026 les élèves ayant quitté l'aile 78.

Les travaux préparatoires de l'aile 78 ont débuté durant les périodes des vacances de carnaval ainsi que de Pâques, de manière à pouvoir mettre en route les travaux en toute sécurité à la mi-juillet, après avoir vidé l'aile 78. Les travaux de la partie de transition sur le hall d'entrée ainsi que dans les locaux administratifs se feront conjointement aux travaux de l'aile 78. La durée planifiée de cette 2^{ème} étape est d'une année, ce qui permet d'envisager la réintégration des élèves dans l'aile 78, ceci pour la rentrée scolaire 2026.

❖ **CO de Péroilles**

Aménagement de deux nouvelles salles de classe (2026)

En vue d'augmenter à court terme la capacité du CO en salles de classe, l'appartement du 2ème étage de l'aile 59 va être aménagé en deux salles de classe d'environ 65m² chacune. Elles pourront accueillir entre 20 et 24 élèves chacune dans des conditions adéquates.

Cette transformation nécessite des travaux de démolition légers et un aménagement complet des locaux, tant sur le plan technique qu'au niveau des finitions. L'ensemble de l'aménagement (travaux et mobilier compris) est estimé à 200kCHF.

Rafraîchissement et mise aux normes (1ère étape)

Un premier crédit-cadre de 300 kCHF devrait permettre d'envisager les travaux préliminaires de rafraîchissement et de mise à niveau sécuritaire. L'étape initiale suppose la mise en conformité feu des portes de classe du premier étage du bâtiment principal, permettant par la même occasion une amélioration acoustique au sein des différentes salles.

Il appert que les espaces sanitaires du bâtiment principal datent d'une autre époque, avec d'anciens appareils en mauvais état, ainsi que des carrelages surannés. Il est dès lors prévu de mettre à niveau ces espaces du bâtiment principal. Un rafraîchissement des peintures dans certaines circulations ainsi que le remplacement de l'éclairage renforceront la luminosité des lieux.

Il convient de préciser que les salles de sports sont fortement sollicitées durant et hors les périodes scolaires, ce qui justifie une adaptation des espaces douches, dont les revêtements montrent des signes flagrants de dégradation et d'usure. Par ailleurs, les usages ont évolué. A ce titre, les systèmes de douches en îlots centraux – au sein desquels les utilisateurs se font face lors de leur toilette – sont de nature à « doucher » l'enthousiasme des sportifs en quête d'intimité. Afin d'améliorer les conditions d'utilisation de ces équipements, il sied de procéder à une remise à niveau des espaces avec une redistribution des douches sur les murs périphériques, et, lorsque cela est possible, la création de cabines individuelles ainsi que le remplacement des fonds avec de la résine.

Pour mémoire, un premier crédit de 150 kCHF a été voté par l'Assemblée des délégués en décembre 2023 afin de corriger des problèmes d'étanchéité au sein de l'aula, sur des murs au sous-sol du bâtiment principal ainsi que dans l'enceinte de la salle de sport. Le montant alloué a permis de réaliser, durant l'année 2024 une première série de mesure. Afin de poursuivre les travaux de

correction dans la salle de sport, un montant de 150 kCHF est prévu au plan financier en 2026.

Etude pour l'agrandissement et la rénovation du site (2029)

Sur la base des recommandations du GT « bassins de recrutement du CO du Gibloux / de Sarine Ouest et élèves scolarisés en Ville de Fribourg » présentées aux délégués en décembre 2023, une étude d'agrandissement et de rénovation du site est planifiée.

La perspective des besoins pour le CO, à l'horizon 2030 - 2035, est de 10 salles de classe – avec l'incrémentation des salles spéciales –, le tout en tenant compte d'une réaffectation de la Villa Félix à un autre usage (8 salles de classe).

Le bureau d'architecture AC Architectes a effectué une étude de potentiel en 2019, puis une étude de faisabilité en 2024, conjointement avec la Ville de Fribourg. De nombreuses variantes ont été explorées ; les enjeux consistaient à analyser les mutualisations possibles avec la Ville de Fribourg.

Il ressort de cette dernière étude que, d'une part, le site de Péroilles ne peut pas accueillir d'autres programmes que le CO et que, d'autre part, un nouveau volume bâti peut être mis en avant. Il s'agit en l'occurrence d'un potentiel constructible R+4 avec comme programme l'agrandissement de l'aula, 8 salles de classe mises aux normes, 4 nouvelles de classes et 4 salles d'appui. La villa Félix serait rénovée et rééquipée avec des salles spéciales type ACT, ACM ou encore sciences.

Une estimation sommaire des coûts – au stade de l'étude de faisabilité – pour la réalisation de cet avant-projet d'agrandissement et de rénovation permet d'aboutir à un chiffre d'environ 13.6 mio, auxquels s'ajoutent 450 kCHF correspondant au crédit d'étude comprenant l'étude préliminaire et les frais d'organisation d'un concours en procédure sur invitation ou MEP.

Les effets connexes de ce projet sur d'autres investissements déjà identifiés, comme le remplacement des fenêtres en façade sud-ouest du bâtiment principal (450 kCHF) ou la rénovation de la place de basket extérieure (50 kCHF), rendent opportun le fait de coordonner ces étapes dans une vision globale. De même, il conviendra d'identifier de manière plus précise les besoins d'assainissement des bâtiments existants pour une mise à niveau des caractéristiques du bâti sur l'ensemble du site.

❖ **CO de Sarine Ouest**

Raccordement au chauffage à distance (CAD)

La fourniture de chaleur était initialement annoncée pour l'automne 2023. En raison de l'abandon du projet de transformation d'Avry Centre, Groupe E est malheureusement contraint de renoncer au projet de CAD.

Végétalisation de la cour d'école (2026)

Afin de lutter contre les îlots de chaleur, il est prévu d'optimiser la couverture végétale de la cour d'école avec la plantation de deux arbres majeurs ainsi qu'une adaptation des espaces au pied des arbres. En parallèle, il s'agirait de dynamiser le préau en le dotant d'aménagements simples, ludiques et colorés de manière à rompre avec l'aspect uniforme et très minéral de cet espace, qui n'est plus en adéquation avec les approches actuelles. Les démarches envisagées sur les sites de Marly ainsi que de Givisiez illustrent d'ailleurs ce changement de paradigme en matière d'aménagement des préaux. Un montant de 100 kCHF est prévu pour cette transformation.

Transformation, dont réaffectation de l'appartement du concierge (2027 - 2028)

En vue d'augmenter la capacité du CO en salles de classe et en salles spéciales, l'appartement et le garage du concierge pourraient être transformés. Les deux salles informatiques existantes pourraient également être adaptées.

A cette fin, une étude de faisabilité va être menée au printemps 2025 (25 kCHF), ceci en vue d'une mise à l'enquête en 2026 et des travaux en 2027, afin d'être le cas échéant opérationnel à la rentrée 2028 - 2029. Les modifications envisagées dans ce projet offriraient un potentiel de trois salles d'appui, une salle de classe et une salle spéciale. A ce stade, le projet est estimé à 1'800 kCHF.

■ **GENERAL ASSOCIATION**

« Evolution 2021 - 2024 »

L'analyse de l'évolution des charges durant la période 2021 - 2024 permet de faire les principaux constats suivants :

- **au 31 décembre 2024, l'endettement net a augmenté de 10'683 kCHF** alors que les charges financières effectives d'intérêt et d'amortissement ont diminué de 267 kCHF ou - 9.7 % pour la période 2021 - 2024 ;
- le volume des investissements nets s'est élevé à 16'521 kCHF pour les écoles de l'Association (sans le concours et le crédit d'étude pour le CO de Givisiez).

■ **En matière d'investissements 2026 - 2030**

- ❖ Sans tenir compte des investissements inhérents à la construction de la nouvelle école du CO de Givisiez ainsi que ceux figurant au catalogue, les investissements bruts projetés devraient atteindre un volume de 8'595 kCHF au cours des cinq ans (dont 5'223 kCHF pour les travaux d'assainissement et développement du CO de Marly et 1'515 kCHF dans le domaine de l'informatique).

❖ **CO de Givisiez**

Selon le calendrier intentionnel du nouveau CO présenté à l'occasion du vote du crédit d'ouvrage par les délégué.e.s lors de l'assemblée extraordinaire du 26 mars 2025, l'actualisation du plan financier tient compte d'une mise à disposition des locaux pour la rentrée scolaire en août 2028.

Concernant le « basculement » des élèves de l'Association actuellement scolarisés au sein des écoles du CO du Belluard et de Jolimont vers le nouveau CO de Givisiez, nous pouvons constater que notre participation aux frais des écoles du CO de la Ville de Fribourg diminuera significativement en 2028 et 2029 (participation aux traitements des enseignants, frais immobiliers et de fonctionnement).

■ **Résultats de la planification financière**

La planification des investissements exprimée pour les prochains exercices est ambitieuse, mais elle reflète les défis qui attendent notre Association.

En considérant le programme des investissements et les charges financières induites par le nouveau CO de Givisiez, une hausse généralisée de notre participation au traitement des enseignants ainsi que les tendances conjoncturelles prévisibles, **le plan financier présenté accuse une augmentation significative de l'excédent de charges en 2029.**

➤ **Evolution prévisible de l'excédent de charges, selon plan financier 2025 - 2029**

Année	Budget en kCHF	Plan financier en kCHF	Evolution en %
2025	33'166.3		
2026	-	33'803.1	+ 1.53 %
2027	-	35'195.9	+ 4.12 %
2028	-	34'643.4	- 1.57 %
2029	-	40'142.0	+ 15.87 %
2030	-	41'387.6	+ 3.10 %

Avry-sur-Matran, le 15 avril 2025

Note explicative

Structure du document et principes de planification

■ Remarques sur le plan financier dans son ensemble et sur les différents tableaux

Les éléments de la planification financière sont examinés par le Groupe de travail infrastructures ainsi que par le COPIL Tic en parallèle à la démarche budgétaire.

Au terme du bouclage effectif des comptes, le plan financier est ensuite consolidé et examiné par le Comité de direction qui procède à son approbation.

L'établissement de prévisions relatives aux revenus et aux charges prend en compte l'évolution des chiffres des quatre dernières années comptables et du dernier budget disponible.

Le plan financier est un outil de gestion qui informe notamment sur :

- a) l'évolution probable des charges et des produits du compte de résultats ;
- b) les dépenses et les recettes des investissements prévus ; l'effet des investissements sur le compte de résultats (amortissements et intérêts de nouvelles dettes) ;
- c) l'évolution probable de l'endettement.

■ Structure des tableaux de planification des dépenses et des produits

➤ Fonctionnement / Investissements (charges induites) (compte de résultats)

La présentation de l'évolution des données de planification distingue les dépenses/produits des charges/revenus de fonctionnement, de même que celles induites par les nouveaux investissements planifiés.

Pour les dépenses courantes, l'historique des quatre dernières années ainsi que le budget de l'année en cours sont pris en considération.

➤ Planification des investissements (programme & catalogue des investissements)

Les charges et produits induits sont calculés pour chaque investissement figurant au programme des investissements.

Le catalogue regroupe tous les investissements planifiés ou devant faire l'objet d'une réalisation dans une durée proche ou déterminée. Cet « aide-mémoire » n'engage aucune décision de réalisation.

Ces investissements sont répertoriés selon un ordre de priorité qui est revu annuellement.

Charges par nature

■ Charges de personnel

Charges salariales des enseignants

La masse salariale des enseignants est partagée à parts égales entre l'Etat et les communes depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle loi scolaire. Elle est en outre influencée par l'augmentation du nombre d'élèves ainsi que par les hypothèses d'ouverture et de fermeture de classes.

■ Enseignement et formation

Éducation physique – piscine

A l'heure actuelle, tous les élèves de 9H des 4 écoles de l'Association bénéficient de cours de natation. Au vu des infrastructures à disposition au MIC, les élèves de 10H des CO de Marly et Pérolles bénéficient également de cours de natation. Cette différence de régime sera gommée une fois de nouvelles infrastructures à disposition permettant de doubler l'offre actuellement offerte aux élèves des CO du Gibloux et de Sarine Ouest.

■ Infrastructures (bâtiments et mobilier)

Limite d'activation des investissements

Selon l'art. 2 du règlement des finances (RFin), les investissements sont activés à partir d'un montant de Fr. 50'000.

Les investissements n'atteignant pas ce seuil sont portés au compte de résultats. Pour les domaines informatique et infrastructures, les investissements dits « généraux » qui ne sont pas attachés à un objet précis, la limite d'activation s'applique sur un regroupement des objets.

Endettement

Le financement des investissements est assuré par un recours à l'emprunt qui entraîne directement une croissance de l'endettement. Ce dernier englobe l'ensemble des engagements financiers de l'Association.

Frais financiers

La charge d'intérêt et frais bancaires est directement liée à l'évolution de l'endettement et aux marchés financiers avec des taux historiquement bas jusqu'au début 2022. Les intérêts du Plan financier sont calculés en tenant compte des échéances des emprunts actuels et des besoins futurs selon le programme des investissements (rubrique « Investissement - prévisions des charges nouveaux investissements »).

Amortissements comptables

Les immobilisations du patrimoine administratif sont amorties de manière linéaire en fonction de leur durée d'utilisation. Les amortissements comptables sont calculés sur la base du coût brut des objets d'investissement et selon le cadre défini par « l'annexe A1 » de l'OFCo, respectivement selon la « directive 04 »

du Service des communes fixant dans le détail l'amortissement de chaque type d'objet.

Les subventions d'investissement sont également amorties de manière linéaire selon la durée d'utilisation des objets d'investissement auxquelles elles se rapportent, ceci afin de respecter le principe de l'inscription du montant brut à l'actif du bilan et de la contribution d'investissement (subvention) au passif.

■ **Principales tendances retenues pour les années de planification, par nature**

A l'exception des modifications particulières de certaines charges ou produits durant les années de planification, l'évaluation des charges et produits tient compte d'une hypothèse annuelle d'accroissement ou de baisse, fixée par nature.

Les principales tendances retenues par nature sont les suivantes :

➤ **Charges de personnel**

Charges salariales des enseignants

La participation aux frais de traitement du personnel tient compte d'un taux de progression moyen de 1.5%. Celui-ci comprend la croissance liée aux automatismes de l'indexation et des paliers ainsi que le financement des avances retraite.

En outre, la variation du nombre de classes influence directement les charges salariales des enseignants et les autres charges du personnel.

Autres charges du personnel

Un taux de progression moyen de 1.5% des charges de personnel a été retenu, tenant compte des progressions dans l'échelle de traitements.

➤ **Enseignement et formation**

Pour les rubriques dont les charges sont proportionnelles au nombre d'élèves ou au nombre de classes, les estimations tiennent compte de la projection des élèves, sans indexation.

➤ **Infrastructures (bâtiments et mobilier)**

Les intérêts ont été calculés en fonction des taux fixes actuellement en vigueur (contrats en cours).

S'agissant des renouvellements ainsi que des nouveaux emprunts, les intérêts ont été estimés en tenant compte de la marge d'autofinancement prévue et du volume des nouveaux investissements, au taux moyen de 2%.

Pour les charges d'énergie, la planification se base sur une indexation annuelle de 2%. Par ailleurs, pour les charges d'électricité, pour les écoles déjà équipées de panneaux photovoltaïques en 2024, il est tenu compte d'une autoconsommation de 40% (CO du Gibloux et de Sarine Ouest).

La planification des charges d'entretien et de rénovation des bâtiments repose, d'une part, sur l'évolution moyenne de ces dernières années hors éléments exceptionnels et, d'autre part, sur un principe de « plafond » du volume de dépenses pour répondre aux besoins courants et maintenir le niveau de prestations. En outre, il est tenu compte d'une indexation annuelle de 2% ainsi que la prise en considération des besoins d'assainissement.

Par principe de prudence, les revenus ou recettes ont été considérés comme constants.

Résultat du plan financier

						Période de planification					Remarques
	Comptes 2021	Comptes 2022	Comptes 2023	Comptes 2024	Budget 2025	2026	2027	2028	2029	2030	
Nbre d'élèves de l'Association	2'933	2'916	2'914	2'915	2'905	2'985	2'990	3'005	3'025	3'015	
1.1. Ecoles de l'Association	19'725'220	19'966'155	21'049'711	21'668'905	22'609'510	22'809'065	23'703'240	24'241'580	24'321'480	25'224'250	charges & produits apurés
Nbre d'élèves	1'957	1'948	1'951	1'951	1'915	1'990	1'975	2'720	2'745	2'735	
CO GIBLOUX	4'423'425	4'436'523	4'688'331	4'809'832	4'881'610	4'890'395	4'797'130	4'767'280	4'746'640	4'882'870	
Charges	4'487'784	4'607'908	4'851'438	4'978'227	5'034'460	5'047'395	4'948'130	4'917'280	4'895'640	5'027'870	
Produits	64'359	171'385	163'107	168'396	152'850	157'000	151'000	150'000	149'000	145'000	
CO MARLY	5'234'730	5'300'448	5'392'118	5'576'615	6'191'720	6'670'570	7'354'840	7'701'470	7'886'420	8'222'490	dès 2026 & 2027, impact frais financiers CO de Marly
CO PEROLLES	3'713'182	3'732'845	4'207'376	4'309'371	4'423'670	4'371'930	4'589'600	4'664'010	4'705'800	4'943'470	
CO OUEST	6'353'882	6'496'340	6'761'886	6'973'087	7'112'510	6'876'170	6'961'670	7'108'820	6'982'620	7'175'420	
Ecoles de l'Association (excédent de charge avant apurements)	19'597'620	21'423'055	20'922'111	21'541'305	22'481'910	22'681'465	23'575'640	24'113'980	24'193'880	25'096'650	contrôle
Excédent de charges apurés	19'725'220	19'966'155	21'049'711	21'668'905	22'609'510	22'809'065	23'703'240	24'241'580	24'321'480	25'224'250	
Apurements	-127'600	1'456'900	-127'600	-127'600	-127'600	-127'600	-127'600	-127'600	-127'600	-127'600	en 2022, réforme CPPEF
1.2. CO de Givisiez								2'300'000	11'603'200	11'835'264	Hypothèse d'un basculement des élèves en 08.2028 / frais financiers à 100% dès 1.1.2029
Nbre d'élèves								745	780	765	incl. Villarepos (anc. au CO Domdidier)
2. Ville de Fribourg :	8'648'692	8'671'049	8'960'546	9'344'900	9'728'000	9'940'000	10'441'000	7'038'000	3'392'000	3'491'000	- année 2028 à 100% pour comparatif 2028 / 2029 - inclus frais de transport; - échéance convention au 31.07.2027, à prolonger - en 2022, réforme CPPEF (795 kCHF)
Nbre d'élèves	976	968	963	964	990	995	1'015	285	280	280	
Apurements		795'000			-	-	-	-	-	-	
3. Frais payés à d'autres écoles	11'440	3'000	26'080	15'300	15'000	20'000	20'000	20'000	20'000	20'000	
4. OSP	99'981	103'782	96'937	117'045	133'100	134'431	135'775	137'133	138'504	139'889	
5. Frais administratifs	508'079	1'173'717	594'780	657'177	810'390	905'000	901'200	911'400	671'804	682'416	En 2022, CPPEF 578.8 kCHF à charge provision, dès 2023 inclus intérêts terrains Givisiez
6. Autres frais	-	-	-	-	-	55	239	852	532	348	
TOTAL DES CHARGES	28'993'411	29'917'703	30'728'055	31'803'327	33'296'000	33'808'551	35'201'454	34'648'965	40'147'520	41'393'168	
TOTAL DES PRODUITS	422'211	582'103	2'355	2'827	2'100	5'400	5'500	5'500	5'500	5'500	CPPEF : 2021 ajustement provision 421 kCHF 2022 dissolution provision 578.8 kCHF
Excédent de charges (après apurements)	28'571'200	29'335'600	30'725'700	31'800'500	33'293'900	33'803'151	35'195'954	34'643'465	40'142'020	41'387'668	

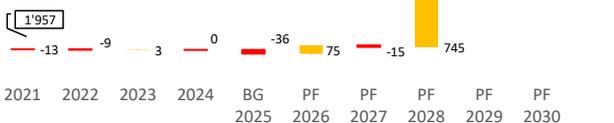
Croissance de l'excédent de charge en % 3.40% 2.68% 4.74% 3.50% 4.70% 1.53% 4.12% -1.57% 15.87% 3.10%

Résultat du plan financier

Indicateurs de situation financière

Variation du nombre d'élèves de l'Association

dans les écoles de l'Association

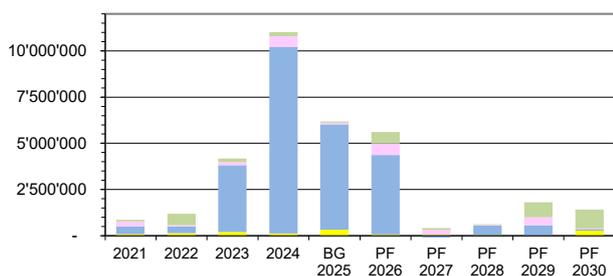


dans les écoles de la Ville



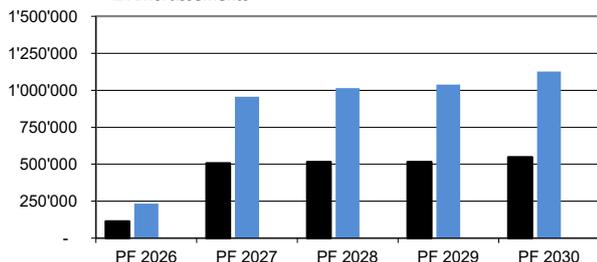
Investissements bruts réalisés et/ou planifiés (sans Givisiez)

■ Gibloux ■ Marly ■ Péroilles ■ Sarine Ouest



Prévisions charges nouveaux investissements (sans Givisiez)

■ Charges d'intérêts ■ Amortissements



Commentaire:

S'agissant du graphique des frais financiers, le taux d'intérêt appliqué notamment pour d'éventuels renouvellement d'emprunts qui arriveront à échéance durant la période de planification est de 2.0 %. Pour l'année 2027, les frais financiers sont principalement influencés par la finalisation des travaux d'assainissement / transformation du CO de Marly en 2026.

Synthèse des charges par nature de l'Association

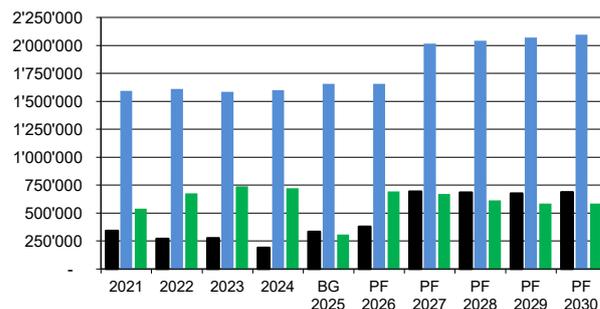
BG 2025

■ Ecoles de l'Association
■ Ville de Fribourg
■ Frais payés à d'autres écoles
■ OSP
■ Frais administratifs



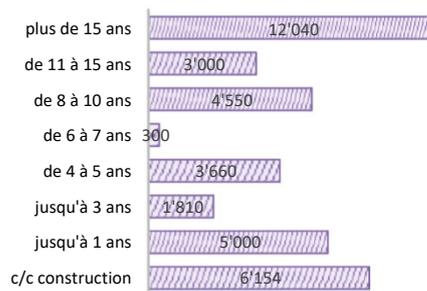
Frais financiers

■ Intérêts des dettes ■ Amortissements bâtiments
■ Amortissement mobilier / informatique



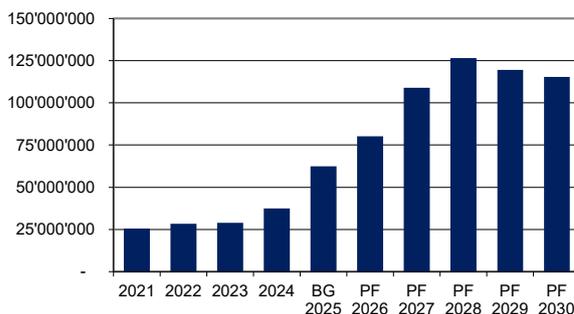
Emprunts selon durée de l'échéance résiduelle en kCHF

état 12.2024



Evolution de l'endettement en CHF (au 31.12.) y.c. Givisiez

limite d'endettement selon art. 39 al. 1 statuts 150 mio



ECOLES DE L'ASSOCIATION

						Période de planification													
Aperçu des charges par nature						2026	2027	2028	2029	2030	Remarques								
						Comptes 2021	Comptes 2022	Comptes 2023	Comptes 2024	Budget 2025									
Fonctionnement	Nbre d'élèves physiques						1'957	1'948	1'951	1'951	1'915	1'990	1'975	2'720	2'745	2'735	sans élèves hors cercle & 10e linguistique		
	Charges par nature y compris charges induites pour la période de planification																		
	Charges de personnel						14'977'955	15'158'666	15'836'792	16'569'966	16'822'910	17'198'900	17'444'700	18'127'600	18'029'300	18'936'500			
	Charges salariales des enseignants						⊖ 12'611'192	12'823'077	13'453'689	14'214'384	14'402'400	14'742'000	14'914'000	15'483'000	15'226'000	15'923'000			2022, réforme CPPEF / 2027 sans élèves quartier de Pérolles
	Autres charges du personnel						⊖ 2'366'763	2'335'589	2'383'104	2'355'582	2'420'510	2'456'900	2'530'700	2'644'600	2'803'300	3'013'500			dès 2021, personnel auxiliaire (AES, etc)
	Enseignement et Formation						2'477'209	2'926'749	3'159'296	3'243'859	3'446'827	3'566'980	3'518'140	3'528'780	3'520'780	3'550'540			
	Administration scolaire						156'553	180'634	154'493	186'407	216'450	220'000	220'000	220'000	220'000	220'000			
	Frais de location						145'878	241'393	357'940	370'573	376'860	398'800	400'960	391'600	391'600	397'360			natation dès 08.2020, COGI / COSO et 08.2022, COPE / COMA
	Frais de transport						1'233'758	1'250'371	1'229'769	1'231'302	1'310'300	1'342'180	1'302'180	1'316'180	1'331'180	1'349'180			
	Matériel scolaire des élèves et mat. d'enseignement						671'310	717'636	777'692	808'213	861'747	897'000	891'000	894'000	881'000	884'000			
	Manifestations culturelles et semaines thématiques						269'710	536'715	639'402	647'364	681'470	709'000	704'000	707'000	697'000	700'000			
	Infrastructures (bâtiments et mobilier)						3'735'225	3'843'090	4'020'810	4'016'855	4'217'953	4'145'185	4'824'200	4'814'700	4'824'000	4'890'110			
	Frais financiers						2'476'863	2'554'671	2'598'853	2'509'052	2'759'153	2'728'310	3'378'200	3'340'700	3'331'000	3'369'110			dès 2026/2027 frais financiers (assainissement / transf. COMA)
	Intérêts et frais bancaire						c 342'750	269'600	275'100	189'500	333'300	379'810	692'700	685'300	677'000	688'610			
	Amortissements bâtiments						c 1'593'800	1'609'913	1'583'469	1'598'559	1'656'600	1'655'630	2'016'020	2'041'220	2'070'240	2'096'500			
	Amortissements matériel, mobilier et informatique						c 540'313	675'158	740'283	720'993	769'253	692'870	669'480	614'180	583'760	584'000			
	Autres frais des infrastructures						1'258'363	1'288'420	1'421'957	1'507'803	1'458'800	1'416'875	1'446'000	1'474'000	1'493'000	1'521'000			
	Frais de chauffage et électricité						c ⊕ 491'114	534'445	603'581	583'404	563'600	586'875	599'000	610'000	621'000	632'000			
	Entretien et rénovation des bâtiments						c ⊕ 767'248	753'974	818'376	924'399	895'200	830'000	847'000	864'000	872'000	889'000			
	Apurements charges						⊖ -	1'584'500	-	-	-	-	-	-	-	-			
	TOTAL DES CHARGES						21'190'389	23'513'006	23'016'898	23'830'680	24'487'690	24'911'065	25'787'040	26'471'080	26'374'080	27'377'150			
	Produits par nature y compris produits induits																		
	Revenus des infrastructures						c ⊕ 87'050	111'253	120'149	143'962	126'750	117'000	116'000	118'000	118'000	118'000			
Ecolage facturé à la Ville						904'064	1'132'668	1'058'264	1'336'353	1'190'000	1'401'000	1'387'800	1'534'500	1'362'600	1'458'900			2022, réforme CPPEF / 2027 sans élèves quartier de Pérolles	
Ecolage et taxes facturées aux élèves						279'694	394'368	480'869	480'869	457'000	464'000	460'000	457'000	452'000	456'000				
Recettes diverses						194'361	324'061	360'814	200'592	104'430	120'000	120'000	120'000	120'000	120'000				
Apurements produits						⊖ 127'600	127'600	127'600	127'600	127'600	127'600	127'600	127'600	127'600	127'600			dissolution réserve retraitement MCH2 (2021 - 2030)	
TOTAL DES PRODUITS						1'592'770	2'089'950	2'094'787	2'289'375	2'005'780	2'229'600	2'211'400	2'357'100	2'180'200	2'280'500				
EXCEDENT DE CHARGES FACTURE AUX COMMUNES						19'597'620	21'423'055	20'922'111	21'541'305	22'481'910	22'681'465	23'575'640	24'113'980	24'193'880	25'096'650				
Investissements	Investissements																		
	Investissements bruts réalisés et/ou planifiés						854'809	1'179'045	4'176'997	11'023'277	6'190'000	5'613'000	187'000	621'000	1'810'000	1'414'000			
	Subventions et/ou participations						-236'195	-	-368'192	-108'047	-	-	-	-500'000	-550'000	-			
	Total des investissements nets						618'613	1'179'045	3'808'805	10'915'230	6'190'000	5'613'000	187'000	121'000	1'260'000	1'414'000			
	Prévisions des charges nouveaux investissements																		
	Amortissements											232'900	956'100	1'015'900	1'038'600	1'127'800			dès 2027 frais financiers (assainissement / transformation COMA)
Charges d'intérêts											114'800	507'700	515'300	517'000	548'600				
Charges induites (+) Produits induits (-)											-	-	-	-	-				
Total revenus et charges induits											347'700	1'463'800	1'531'200	1'555'600	1'676'400				

⊖=> apurements / c => charges/produits induits

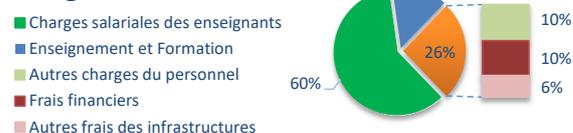
Croissance en % (après apurements)											
=> des charges de fonctionnement nettes	0.46%	3.48%	4.96%	3.54%	2.76%	1.73%	3.52%	2.65%	-0.37%	3.80%	
=> des recettes de fonctionnement nettes	-19.05%	33.93%	0.25%	9.89%	-13.12%	11.92%	-0.87%	6.99%	-7.93%	4.89%	

Ecoles de l'Association

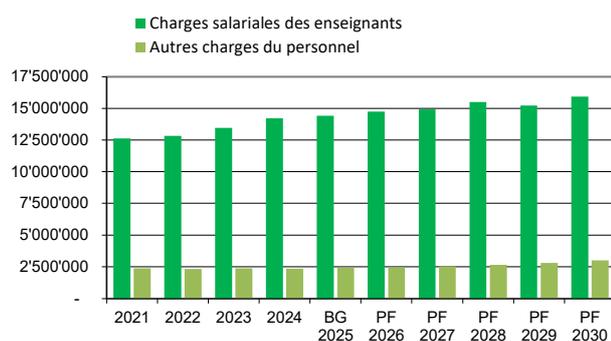
Aperçu des charges par nature

Charges par nature des écoles de l'Association

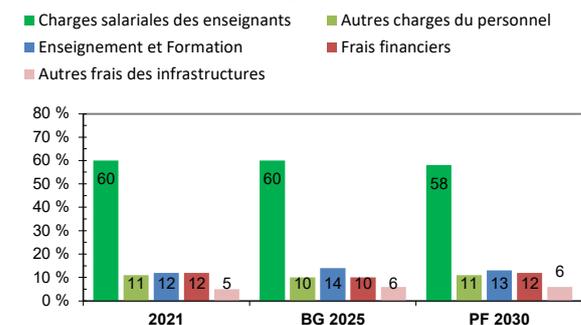
Budget 2025



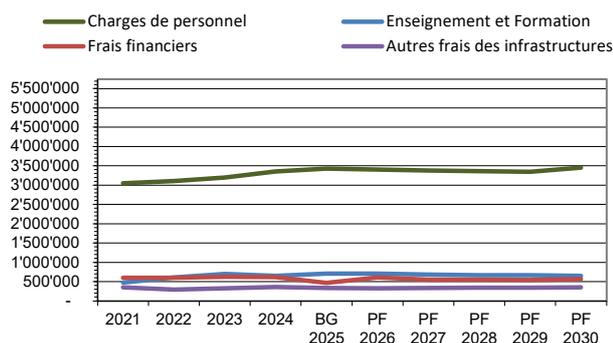
Ecoles de l'Association - charges de personnel



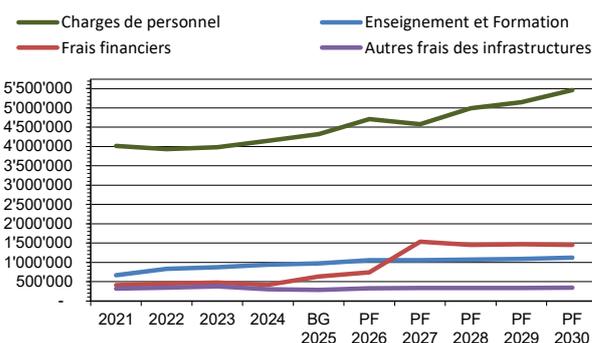
Ecoles de l'Association - charges par nature parts en %



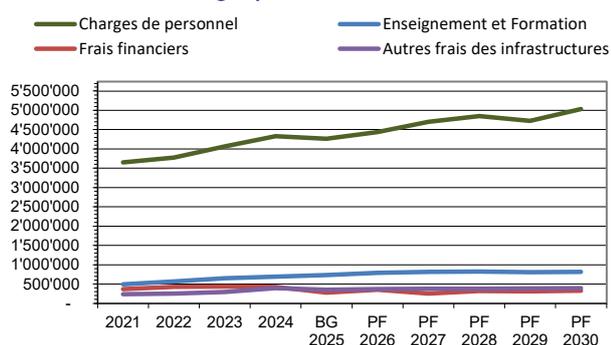
CO du Gibloux - charges par nature



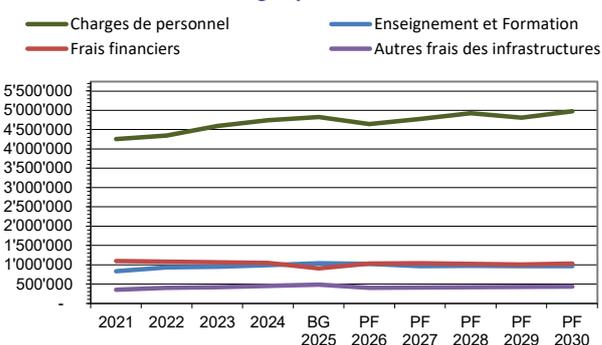
CO de Marly - charges par nature



CO de Pérolles - charges par nature



CO de Sarine Ouest - charges par nature



Commentaire:

Le nouveau plan de la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat est applicable dès le 1er janvier 2022.

- CO DU GIBLOUX -

						Période de planification					Remarques	
	Comptes 2021	Comptes 2022	Comptes 2023	Comptes 2024	Budget 2025	2026	2027	2028	2029	2030		
Fonctionnement	Charges par nature y compris charges induites pour la période de planification	406	428	425	422	410	410	390	380	375	360	nbre d'élèves physiques (sans hors cercle & 10e linguistique)
	Charges de personnel	3'053'517	3'101'865	3'197'034	3'355'244	3'423'760	3'405'900	3'382'000	3'360'900	3'341'600	3'460'600	
	Charges salariales des enseignants	○ 2'551'092	2'601'244	2'676'244	2'849'865	2'893'850	2'868'000	2'828'000	2'782'000	2'728'000	2'801'000	
	Autres charges du personnel	○ 502'425	500'622	520'789	505'379	529'910	537'900	554'000	578'900	613'600	659'600	dès 2021, personnel auxiliaire (AES, etc)
	Enseignement et Formation	475'010	607'891	695'966	649'626	704'707	706'760	682'160	668'160	663'160	647'160	
	Administration scolaire	32'671	38'214	37'233	45'142	48'400	50'000	50'000	50'000	50'000	50'000	dès 2021, subventionnement cantines scolaires
	Frais de location	25'843	26'263	26'100	26'400	32'000	28'800	25'200	25'200	25'200	25'200	dès la rentrée 08.2020, hrs de natation
	Frais de transport	247'466	263'402	260'164	263'301	272'600	275'960	271'960	266'960	265'960	261'960	fin trspts scolaire 08.2020, dès 08.2021 courses piscine
	Matériel scolaire des élèves et mat. d'enseignement	141'994	162'804	235'737	189'989	201'757	202'000	192'000	187'000	185'000	178'000	dès 08.2020, fourniture par l'Etat
	Manifestations culturelles et semaines thématiques	27'035	117'208	136'733	124'794	149'950	150'000	143'000	139'000	137'000	132'000	
	Infrastructures (bâtiments et mobilier)	959'257	898'151	958'438	973'357	905'993	934'735	883'970	888'220	890'880	920'110	
	Frais financiers	601'292	601'083	631'064	618'268	571'293	607'360	549'970	548'220	544'880	568'110	
	Intérêts et frais bancaire	c 79'400	61'800	58'800	42'900	46'100	59'960	43'170	40'620	38'780	37'210	
	Amortissements bâtiments	c 397'430	396'487	393'653	390'252	389'300	389'300	389'300	389'300	389'300	389'300	durée résiduelle au 31.12.2024 >>> 11 ans
	Amortissements matériel, mobilier et informatique	c 124'462	142'796	178'611	185'116	135'893	158'100	117'500	118'300	116'800	141'600	
	Autres frais des infrastructures	357'965	297'069	327'374	355'088	334'700	327'375	334'000	340'000	346'000	352'000	
	Frais de chauffage et électricité	c ○ 115'149	112'652	132'943	120'973	135'000	117'375	120'000	122'000	124'000	126'000	Hypothèse autoconsommation électricité 40% avec photovoltaïques
	Entretien et rénovation des bâtiments	c ○ 242'817	184'416	194'432	234'116	199'700	210'000	214'000	218'000	222'000	226'000	
	Apurements charges	○ -	328'900	-	-	-	-	-	-	-	-	en 2022, réforme CPPEF (mesures transitoires)
	TOTAL DES CHARGES	4'487'784	4'936'808	4'851'438	4'978'227	5'034'460	5'047'395	4'948'130	4'917'280	4'895'640	5'027'870	
Fonctionnement	Produits par nature y compris produits induits											
	Revenus des infrastructures	c ○ 19'520	25'035	21'205	30'913	21'500	23'000	22'000	24'000	24'000	24'000	
	Ecologie et taxes facturées aux élèves	25'051	104'350	95'985	94'342	103'500	104'000	99'000	96'000	95'000	91'000	
	Recettes diverses	○ 19'788	42'001	45'917	43'141	27'850	30'000	30'000	30'000	30'000	30'000	
	Apurements produits	○ 17'100	17'100	17'100	17'100	17'100	17'100	17'100	17'100	17'100	17'100	dissolution réserve retraitement MCH2 (2021 - 2030)
	TOTAL DES PRODUITS	81'459	188'485	180'207	185'496	169'950	174'100	168'100	167'100	166'100	162'100	
	EXCEDENT DE CHARGES FACTURE AUX COMMUNES	4'406'325	4'748'323	4'671'231	4'792'732	4'864'510	4'873'295	4'780'030	4'750'180	4'729'540	4'865'770	
Investissements	Investissements											
	Investissements bruts réalisés et/ou planifiés	75'291	135'715	199'602	118'261	325'000	68'000	42'000	35'000	10'000	280'000	
	Subventions et/ou participations	-	-	-	-43'688	-	-	-	-	-	-	
	Total des investissements nets	75'291	135'715	199'602	74'573	325'000	68'000	42'000	35'000	10'000	280'000	
	Prévisions des charges nouveaux investissements											
	Amortissements						8'500	22'300	31'900	37'500	73'800	
	Charges d'intérêts						700	1'800	2'600	3'000	5'900	
Charges induites (+) Produits induits (-)						-	-	-	-	-		
Total revenus et charges induits						9'200	24'100	34'500	40'500	79'700		

○=> apurements / c => charges/produits induits

Croissance en % (après apurements)											
=> des charges de fonctionnement nettes	0.66%	2.68%	5.29%	2.61%	1.13%	0.26%	-1.97%	-0.62%	-0.44%	2.70%	
=> des recettes de fonctionnement nettes	-63.65%	166.30%	-4.83%	3.24%	-9.23%	2.72%	-3.82%	-0.66%	-0.67%	-2.68%	

- CO DE MARLY -

						Période de planification												
						2026	2027	2028	2029	2030	Remarques							
						Comptes 2021	Comptes 2022	Comptes 2023	Comptes 2024	Budget 2025								
Fonctionnement	Charges par nature y compris charges induites pour la période de planification					522	527	503	541	540	590	570	585	595	615	nbre d'élèves physiques (sans hors cercle & 10e linguistique)		
	Charges de personnel					4'011'420	3'938'191	3'981'970	4'145'979	4'317'520	4'709'700	4'581'200	4'994'200	5'151'800	5'466'600			
		Charges salariales des enseignants					○ 3'368'522	3'325'457	3'394'959	3'574'442	3'744'400	4'128'000	3'982'000	4'368'000	4'488'000	4'753'000		
		Autres charges du personnel					○ 642'897	612'734	587'011	571'537	573'120	581'700	599'200	626'200	663'800	713'600	dès 2021, personnel auxiliaire (AES, etc)	
		Enseignement et Formation					672'401	830'516	872'349	925'736	970'983	1'050'200	1'050'960	1'067'960	1'087'960	1'124'720		
		Administration scolaire						43'393	49'182	37'031	50'122	53'450	55'000	55'000	55'000	55'000	dès 2021, subventionnement cantines scolaires	
		Frais de location						89'509	147'234	203'077	202'822	206'200	215'200	220'960	220'960	226'720	salles de sport communale / dès 08.2022, hrs de natation	
		Frais de transport					○ 303'215	311'921	303'924	286'957	326'600	359'000	369'000	375'000	388'000	404'000		
		Matériel scolaire des élèves et mat. d'enseignement					○ 173'035	168'073	121'000	186'740	205'653	225'000	217'000	223'000	227'000	235'000	dès 08.2020, fourniture par l'Etat	
		Manifestations culturelles et semaines thématiques						63'249	154'106	207'317	199'095	179'080	196'000	189'000	194'000	197'000	204'000	
		Infrastructures (bâtiments et mobilier)					724'997	790'026	854'380	717'930	1'057'797	1'064'670	1'872'680	1'792'310	1'801'660	1'790'170		
		Frais financiers					410'999	448'965	471'041	415'935	767'897	740'670	1'541'680	1'454'310	1'465'660	1'447'170	dès 2026/2027 frais financiers (assainissement / transformation)	
		Intérêts et frais bancaire					c 33'150	28'000	42'800	15'800	153'300	130'770	496'580	497'510	496'660	495'370		
		Amortissements bâtiments					c 238'617	244'595	242'622	236'704	386'700	386'700	816'940	784'280	813'300	809'560	durée résiduelle au 31.12.2024 >>> 2e étape 4 ans / 3e 8 ans	
		Amortissements matériel, mobilier et informatique					c 139'232	176'370	185'618	163'431	227'897	223'200	228'160	172'520	155'700	142'240		
		Autres frais des infrastructures					313'998	341'061	383'340	301'995	289'900	324'000	331'000	338'000	336'000	343'000		
		Frais de chauffage et électricité					c ○ 154'236	179'767	207'952	165'362	152'000	199'000	203'000	207'000	211'000	215'000	dès 2024 CAD, sans les bâtiments de l'EP (commune de Marly)	
		Entretien et rénovation des bâtiments					c ○ 159'762	161'294	175'387	136'633	137'900	125'000	128'000	131'000	125'000	128'000		
		Apurements charges					○ -	614'700	-	-	-	-	-	-	-	-	en 2022, réforme CPPEF (mesures transitoires)	
		TOTAL DES CHARGES					5'408'817	6'173'432	5'708'699	5'789'645	6'346'300	6'824'570	7'504'840	7'854'470	8'041'420	8'381'490		
	Produits par nature y compris produits induits																	
	Revenus des infrastructures					c ○ 5'700	7'300	6'100	5'300	5'800	6'000	6'000	6'000	6'000	6'000			
	Ecolage et taxes facturées aux élèves						62'060	101'827	118'429	147'606	128'100	128'000	124'000	127'000	129'000	133'000		
	Recettes diverses					○ 106'326	149'157	192'053	60'125	20'680	20'000	20'000	20'000	20'000	20'000	plus de fourniture d'énergie à la Commune dès 2024		
	Apurements produits					○ 46'000	46'000	46'000	46'000	46'000	46'000	46'000	46'000	46'000	46'000	dissolution réserve retraitement MCH2 (2021 - 2030)		
	TOTAL DES PRODUITS					220'086	304'284	362'582	259'030	200'580	200'000	196'000	199'000	201'000	205'000			
	EXCEDENT DE CHARGES FACTURE AUX COMMUNES					5'188'730	5'869'148	5'346'118	5'530'615	6'145'720	6'624'570	7'308'840	7'655'470	7'840'420	8'176'490			
Investissements	Investissements																	
		Investissements bruts réalisés et/ou planifiés					422'376	352'886	3'614'117	10'085'330	5'707'000	4'296'000	-220'000	513'000	560'000	74'000		
		Subventions et/ou participations					-	-	-300'000					-500'000	-550'000			
		Total des investissements nets					422'376	352'886	3'314'117	10'085'330	5'707'000	4'296'000	-220'000	13'000	10'000	74'000		
		Prévisions des charges nouveaux investissements																
		Amortissements										160'000	739'500	757'100	760'000	770'500	dès 2027 frais financiers (assainissement / transformation)	
	Charges d'intérêts										103'000	477'200	479'700	479'900	480'700			
	Charges induites (+) Produits induits (-)										-	-	-	-	-			
	Total revenus et charges induits										263'000	1'216'700	1'236'800	1'239'900	1'251'200			

○=> apurements / c => charges/produits induits

Croissance en % (après apurements)											
=> des charges de fonctionnement nettes	0.04%	2.77%	2.70%	1.42%	9.61%	7.54%	9.97%	4.66%	2.38%	4.23%	
=> des recettes de fonctionnement nettes	-37.92%	48.37%	22.57%	-32.71%	-27.44%	-0.38%	-2.60%	2.00%	1.31%	2.58%	

- CO DE PEROLLES -

						Période de planification										
						2026	2027	2028	2029	2030	Remarques					
						Comptes 2021	Comptes 2022	Comptes 2023	Comptes 2024	Budget 2025						
Fonctionnement	Charges par nature y compris charges induites pour la période de planification					419	402	418	403	405	430	450	440	440	440	nbre d'élèves physiques (sans hors cercle & 10e linguistique)
	Charges de personnel					3'654'676	3'776'229	4'065'213	4'328'255	4'259'630	4'439'400	4'701'300	4'846'500	4'723'400	5'032'900	
	Charges salariales des enseignants					3'039'302	3'152'590	3'392'590	3'634'853	3'574'550	3'744'000	3'985'000	4'098'000	3'930'000	4'180'000	
	Autres charges du personnel					615'374	623'639	672'623	693'403	685'080	695'400	716'300	748'500	793'400	852'900	dès 2021, personnel auxiliaire (AES, etc)
	Enseignement et Formation					493'149	561'883	645'751	682'118	733'548	787'200	821'200	820'440	809'440	816'440	
	Administration scolaire					19'749	26'163	23'180	20'839	41'500	40'000	40'000	40'000	40'000	40'000	
	Frais de location					1'593	38'045	95'763	102'930	101'860	115'200	115'200	109'440	109'440	109'440	dès la rentrée 08.2022, hres de natation
	Frais de transport					225'597	225'724	218'100	221'152	244'000	260'000	277'000	282'000	284'000	288'000	
	Matériel scolaire des élèves et mat. d'enseignement					180'062	184'881	206'946	203'381	204'588	220'000	230'000	230'000	222'000	224'000	dès 08.2020, fourniture par l'Etat
	Manifestations culturelles et semaines thématiques					66'148	87'069	101'762	133'816	141'600	152'000	159'000	159'000	154'000	155'000	
	Infrastructures (bâtiments et mobilier)					602'099	674'083	724'971	821'824	781'212	712'330	624'900	697'570	698'560	720'030	
	Frais financiers					367'021	424'132	433'554	425'290	433'312	347'330	252'900	318'570	312'560	327'030	
	Intérêts et frais bancaire					c 33'150	24'400	21'600	17'200	14'000	33'130	34'000	35'570	35'160	41'830	
	Amortissements bâtiments					c 245'998	240'399	229'802	234'053	202'100	181'770	105'920	163'780	163'780	175'780	durée résiduelle salle sport au 31.12.2024 >>> 3 ans
	Amortissements matériel, mobilier et informatique					c 87'873	159'333	182'153	174'037	217'212	132'430	112'980	119'220	113'620	109'420	
	Autres frais des infrastructures					235'078	249'952	291'416	396'534	347'900	365'000	372'000	379'000	386'000	393'000	
	Frais de chauffage et électricité					c ⊙ 111'355	120'912	129'076	161'339	144'000	165'000	168'000	171'000	174'000	177'000	2018 - 2022 contrat d'optimisation Energo
	Entretien et rénovation des bâtiments					c ⊙ 123'723	129'039	162'340	235'195	203'900	200'000	204'000	208'000	212'000	216'000	
	Apurements charges					⊙ -	322'200	-	-	-	-	-	-	-	-	en 2022, réforme CPPEF (mesures transitoires)
	TOTAL DES CHARGES					4'749'923	5'334'395	5'435'934	5'832'198	5'774'390	5'938'930	6'147'400	6'364'510	6'231'400	6'569'370	
Produits par nature y compris produits induits																
Revenus des infrastructures					c ⊙ 27'790	31'946	47'188	57'645	51'720	43'000	43'000	43'000	43'000	43'000	43'000	
Ecolage facturé à la Ville					904'064	1'132'668	1'058'264	1'336'353	1'190'000	1'401'000	1'387'800	1'534'500	1'362'600	1'458'900	2022, réforme CPPEF, sans quartier de Pérolles dès 08.2026	
Ecolage et taxes facturées aux élèves					65'137	64'894	80'111	93'707	86'400	93'000	97'000	93'000	90'000	94'000		
Recettes diverses					⊙ 39'749	49'843	42'996	35'121	22'600	30'000	30'000	30'000	30'000	30'000		
Apurements produits					⊙ 53'000	53'000	53'000	53'000	53'000	53'000	53'000	53'000	53'000	53'000	dissolution réserve retraitement MCH2 (2021 - 2030)	
TOTAL DES PRODUITS					1'089'741	1'332'351	1'281'558	1'575'826	1'403'720	1'620'000	1'610'800	1'753'500	1'578'600	1'678'900		
EXCEDENT DE CHARGES FACTURE AUX COMMUNES					3'660'182	4'002'045	4'154'376	4'256'371	4'370'670	4'318'930	4'536'600	4'611'010	4'652'800	4'890'470		
Investissements	Investissements															
	Investissements bruts réalisés et/ou planifiés					281'339	75'600	181'428	593'137	75'000	619'000	278'000	33'000	430'000	35'000	
	Subventions et/ou participations															
	Total des investissements nets					281'339	75'600	181'428	593'137	75'000	619'000	278'000	33'000	430'000	35'000	
	Prévisions des charges nouveaux investissements															
	Amortissements										35'400	94'300	121'900	129'800	149'900	
Charges d'intérêts										6'200	15'200	18'300	18'900	27'600		
Charges induites (+) Produits induits (-)										-	-	-	-	-		
Total revenus et charges induits										41'600	109'500	140'200	148'700	177'500		

⊙=> apurements / c => charges/produits induits

Croissance en % (après apurements)											
=> des charges de fonctionnement nettes	-3.83%	5.52%	8.45%	7.29%	-0.99%	2.85%	3.51%	3.53%	-2.09%	5.42%	
=> des recettes de fonctionnement nettes	-2.96%	23.40%	-3.97%	23.95%	-11.30%	16.01%	-0.59%	9.16%	-10.29%	6.57%	

- CO DE SARINE OUEST -

						Période de planification										
						2026	2027	2028	2029	2030	Remarques					
						Comptes 2021	Comptes 2022	Comptes 2023	Comptes 2024	Budget 2025						
Fonctionnement	Charges par nature y compris charges induites pour la période de planification					610	591	605	585	560	560	565	570	555	555	nbre d'élèves physiques (sans hors cercle & 10e linguistique)
	Charges de personnel					4'258'343	4'342'381	4'592'576	4'740'487	4'822'000	4'643'900	4'780'200	4'926'000	4'812'500	4'976'400	
	Charges salariales des enseignants					3'652'276	3'743'786	3'989'896	4'155'224	4'189'600	4'002'000	4'119'000	4'235'000	4'080'000	4'189'000	
	Autres charges du personnel					606'067	598'595	602'680	585'263	632'400	641'900	661'200	691'000	732'500	787'400	dès 2021, personnel auxiliaire (AES, etc)
	Enseignement et Formation					836'650	926'458	945'229	986'378	1'037'589	1'022'820	963'820	972'220	960'220	962'220	
	Administration scolaire					60'740	67'075	57'049	70'304	73'100	75'000	75'000	75'000	75'000	75'000	dès 2021, subventionnement cantines scolaires
	Frais de location					28'933	29'851	33'000	38'422	36'800	39'600	39'600	36'000	36'000	36'000	dès la rentrée 08.2020, hres de natation
	Frais de transport					457'480	449'324	447'582	459'892	467'100	447'220	384'220	392'220	393'220	395'220	dès 2018 TS 100% communes
	Matériel scolaire des élèves et mat. d'enseignement					176'219	201'877	214'010	228'102	249'749	250'000	252'000	254'000	247'000	247'000	dès 08.2020, fourniture par l'Etat
	Manifestations culturelles et semaines thématiques					113'278	178'332	193'589	189'659	210'840	211'000	213'000	215'000	209'000	209'000	
	Infrastructures (bâtiments et mobilier)					1'448'873	1'480'830	1'483'021	1'503'745	1'472'951	1'433'450	1'442'650	1'436'600	1'432'900	1'459'800	
	Frais financiers					1'097'552	1'080'492	1'063'194	1'049'559	986'651	1'032'950	1'033'650	1'019'600	1'007'900	1'026'800	
	Intérêts et frais bancaire					c 197'050	155'400	151'900	113'600	119'900	155'950	118'950	111'600	106'400	114'200	
	Amortissements bâtiments					c 711'756	728'433	717'392	737'550	678'500	697'860	703'860	703'860	703'860	721'860	durée résiduelle au 31.12.2024 >>> 17 ans
	Amortissements matériel, mobilier et informatique					c 188'746	196'659	193'902	198'409	188'251	179'140	210'840	204'140	197'640	190'740	
	Autres frais des infrastructures					351'321	400'339	419'827	454'185	486'300	400'500	409'000	417'000	425'000	433'000	
	Frais de chauffage et électricité					c 110'374	121'114	133'610	135'730	132'600	105'500	108'000	110'000	112'000	114'000	Hypothèse autoconsommation électricité 40% avec photovoltaïques
	Entretien et rénovation des bâtiments					c 240'947	279'225	286'216	318'455	353'700	295'000	301'000	307'000	313'000	319'000	
	Apurements charges					⊖ -	318'700	-	-	-	-	-	-	-	-	en 2022, réforme CPPEF (mesures transitoires)
	TOTAL DES CHARGES					6'543'866	7'068'370	7'020'826	7'230'610	7'332'540	7'100'170	7'186'670	7'334'820	7'205'620	7'398'420	
Produits par nature y compris produits induits																
Revenus des infrastructures					c 34'040	46'972	45'657	50'104	47'730	45'000	45'000	45'000	45'000	45'000	45'000	
Ecolage et taxes facturées aux élèves					127'446	123'298	133'436	145'214	139'000	139'000	140'000	141'000	138'000	138'000		
Recettes diverses					⊖ 28'498	83'061	79'848	62'205	33'300	40'000	40'000	40'000	40'000	40'000		
Apurements produits					⊖ 11'500	11'500	11'500	11'500	11'500	11'500	11'500	11'500	11'500	11'500	dissolution réserve retraitement MCH2 (2021 - 2030)	
TOTAL DES PRODUITS					201'484	264'830	270'440	269'023	231'530	235'500	236'500	237'500	234'500	234'500		
EXCEDENT DE CHARGES FACTURE AUX COMMUNES					6'342'382	6'803'540	6'750'386	6'961'587	7'101'010	6'864'670	6'950'170	7'097'320	6'971'120	7'163'920		
Investissements	Investissements															
	Investissements bruts réalisés et/ou planifiés					75'802	614'844	181'851	226'549	83'000	630'000	87'000	40'000	810'000	1'025'000	
	Subventions et/ou participations					-236'195		-68'192	-64'359							
	Total des investissements nets					-160'393	614'844	113'658	162'190	83'000	630'000	87'000	40'000	810'000	1'025'000	
	Prévisions des charges nouveaux investissements															
	Amortissements										29'000	100'000	105'000	111'300	133'600	
	Charges d'intérêts										4'900	13'500	14'700	15'200	34'400	
Charges induites (+) Produits induits (-)										-	-	-	-	-		
Total revenus et charges induits										33'900	113'500	119'700	126'500	168'000		

⊖=> apurements c => charges/produits induits

Croissance en % (après apurements)											
=> des charges de fonctionnement nettes	1.92%	3.15%	4.02%	2.99%	1.41%	-3.17%	1.22%	2.06%	-1.76%	2.68%	
=> des recettes de fonctionnement nettes	-27.33%	33.34%	2.21%	-0.55%	-14.56%	1.80%	0.45%	0.44%	-1.33%	0.00%	

Programme des investissements

- CO de Sarine Ouest -

En milliers de francs

N°	Projets	Brut	Subv./ partic.	Net	2026			Année 1 2026			Année 2 2027			Année 3 2028			Année 4 2029			Année 5 2030			Commentaires						
					Inv.	A ³⁾	Int. ⁴⁾	Ind ⁵⁾	Inv.	A ³⁾	Int. ⁴⁾	Ind ⁵⁾	Inv.	A ³⁾	Int. ⁴⁾	Ind ⁵⁾	Inv.	A ³⁾	Int. ⁴⁾	Ind ⁵⁾	Inv.	A ³⁾		Int. ⁴⁾	Ind ⁵⁾				
1	Informatique (ordinateurs, beamer, etc)	612		612	450	27	5		450	27	5		87	87	10		40	92	11		10	98	12		25	103	12		Amortissements 25%, (beamer 7 ans en 2026)
2	Végétalisation de la cours d'école	100		100	100				100				5	5	2			5	5	2		5	5	2		5	5	2	
3	Optimisation énergétique et confort	80		80	80	2	0		80	2	0		8	8	2			8	8	2		8	8	2		8	8	2	
4	Transformation (dont appartement concierge)	1'800		1'800																	800				1'000	18	19		Avant-projet en 2025
5																													
Total invest. / coûts induits		2'592		2'592	630	29	5		630	29	5		87	100	13		40	105	15		810	111	15		1'025	134	34		

- 1) Les projets acceptés en assemblée doivent être désignés par un *.
- 2) La dépense brute de chaque projet figure à la première ligne, et les subventions et participations à la seconde (précédées du signe -); ces deux données sont ensuite ventilées dans les années d'exécution en tenant compte du fait que le versement des subventions/participations intervient après le paiement de l'investissement.
- 3) Amortissements
- 4) Intérêts sur emprunt initial => 2.0 %
- 5) Ind = charges (+) ou revenus (-) induits, sans les charges financières; exemples: conciergerie, chauffage de nouveaux immeubles.
La mention des ventes doit être précédée du signe "moins".

Catalogue des investissements

(charges induites non incluses dans le plan financier)

En milliers de francs

	Projets	Brut	Subv./ partic.	Net	Estimations			Année 1			Année 2			Année 3			Année 4			Année 5			Commentaires							
					Inv.	A ³⁾	Int. ⁴⁾	Ind ⁵⁾	Inv.	A ³⁾	Int. ⁴⁾	Ind ⁵⁾	Inv.	A ³⁾	Int. ⁴⁾	Ind ⁵⁾	Inv.	A ³⁾	Int. ⁴⁾	Ind ⁵⁾	Inv.	A ³⁾		Int. ⁴⁾	Ind ⁵⁾					
1																														
2																														
3																														
4																														
5																														
Total invest. / coûts induits																														

Répartition des charges

Communes	Population légale au 31.12.2023	Indice IPF Ressources 2025	Population pondérée	PF 2029 (sans préciput)	Taux de répartition	Préciput Gibloux	Préciput Marly	Préciput Sarine-Ouest	Préciput Givisiez	PF 2029 (y compris préciput)	CHF par habitant
Autigny	804	82.46	66'298	379'429	0.94650	-	-	11'421	-	390'850	486
Avry	1'926	186.10	358'429	1'147'820	2.86327	-	-	34'550	-	1'182'370	614
Belfaux	3'470	80.95	280'897	1'631'317	4.06937	-	-	-	106'445	1'737'762	501
Bois-d'Amont	2'381	80.76	192'290	1'118'815	2.79092	-	37'515	-	-	1'156'330	486
La Brillaz	2'201	86.02	189'330	1'048'089	2.61449	-	-	31'548	-	1'079'637	491
Chénens	847	81.37	68'920	398'618	0.99437	-	-	11'999	-	410'617	485
Corminboeuf	2'928	129.23	378'385	1'545'691	3.85578	-	-	-	100'858	1'646'549	562
Cottens	1'508	84.45	127'351	715'258	1.78423	-	-	21'530	-	736'788	489
Ferpicloz	251	129.47	32'497	132'575	0.33071	-	4'445	-	-	137'020	546
Gibloux	8'134	90.04	732'385	3'912'444	9.75972	86'527	-	-	-	3'998'971	492
Givisiez	3'309	123.07	407'239	1'722'427	4.29665	-	-	-	112'390	1'834'817	554
Granges-Paccot	3'936	131.56	517'820	2'088'790	5.21056	-	-	-	-	2'088'790	531
Grolley-Ponthaux*	2'898	80.05	231'985	1'359'287	3.39079	-	-	-	88'695	1'447'982	500
Hauterive	2'687	88.49	237'773	1'287'460	3.21161	28'473	-	-	-	1'315'933	490
Marly	9'069	91.00	825'279	4'372'597	10.90759	-	146'620	-	-	4'519'217	498
Matran	1'735	115.04	199'594	886'443	2.21126	-	-	26'682	-	913'125	526
Le Mouret	3'323	81.48	270'758	1'564'317	3.90224	-	52'453	-	-	1'616'770	487
Neyruz	2'875	95.22	273'758	1'400'694	3.49408	-	-	42'162	-	1'442'856	502
Pierrafortscha	150	166.47	24'971	85'870	0.21421	-	2'879	-	-	88'749	592
Prez	2'472	82.38	203'643	1'166'368	2.90954	-	-	35'108	-	1'201'476	486
La Sonnaz	1'406	88.67	124'670	673'979	1.68126	-	-	-	43'978	717'957	511
Treyvaux	1'596	76.43	121'982	741'678	1.85014	-	24'869	-	-	766'547	480
Villars-sur-Glâne	12'444	149.85	1'864'733	6'876'275	17.15309	-	-	-	-	6'876'275	553
Villarsel-sur-Marly	74	98.51	7'290	36'344	0.09066	-	1'219	-	-	37'563	508
Courtepin	5'765	81.12	467'657	2'711'416	6.76372	-	-	-	176'924	2'888'340	501
Misery-Courtion	2'364	71.16	168'222	1'083'667	2.70324	-	-	-	70'710	1'154'377	488
Total	80'553		8'374'155	40'087'668	100.00000	115'000	270'000	215'000	700'000	41'387'668	514

BG 2025 (y compris préciput)	CHF par habitant
323'709	403
978'965	508
1'337'919	386
943'799	396
894'163	406
340'081	402
1'267'492	433
610'216	405
111'818	445
3'301'203	406
1'412'444	427
1'712'831	435
1'114'817	385
1'086'325	404
3'688'454	407
756'182	436
1'319'607	397
1'194'944	416
72'419	483
995'083	403
552'746	393
625'667	392
5'638'333	453
30'657	414
1'967'628	341
888'798	376
33'166'300	412

Part à l'endettement projeté au 31.12.2030	Dettes par habitant (31.12.2030) habitants 23	Engagements hors BILAN au 31.12.2024	Dettes par habitant (31.12.2024) habitants 23
1'096'797	1'364	356'423	443
3'130'396	1'625	1'000'625	520
4'747'057	1'368	1'541'056	444
3'263'397	1'371	1'060'878	446
2'998'080	1'362	962'285	437
1'158'625	1'368	373'964	442
4'498'291	1'536	1'460'384	499
2'108'307	1'398	692'000	459
394'425	1'571	131'628	524
11'186'865	1'375	3'642'890	448
4'955'213	1'497	1'588'867	480
5'994'534	1'523	1'907'996	485
4'000'767	1'381	1'300'167	449
3'801'944	1'415	1'230'934	458
12'326'384	1'359	3'982'621	439
2'583'972	1'489	834'969	481
4'545'003	1'368	1'477'312	445
4'091'392	1'423	1'331'100	463
249'138	1'661	81'320	542
3'444'644	1'393	1'123'757	455
1'938'458	1'379	636'846	453
2'124'950	1'331	681'315	427
20'615'794	1'657	6'683'187	537
103'673	1'401	32'438	438
6'915'821	1'200	2'266'869	393
3'126'072	1'322	1'016'634	430
115'400'000	1'433	37'398'465	464

* Fusion Grolley - Ponthaux au 1.1.2025